Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Aix-en-Ergny

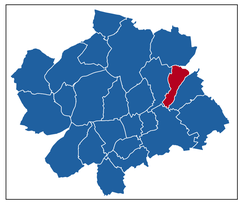

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Campagne-lès-Boulonnais
Ergny
Aix-en-Ergny
Wicquinghem
Herly
Rumilly
Verchocq
LE BOIS DU WINTRE
LES COMMUNES
LE RIETZ COSSART
LE BOIS MADAME
LES LONGUES MESORES
LES CHARTREUX
L'ANGLETTE
LES TERRES DU CHÂTEAU
LES QUENETTES
LA PLAINE DU MOULIN
LA GRANDE ANGLEE
LES CÔTES
LE BOIS DU PLEURE
LE BOIS LOCOURT
LE BUISSON REPOSOIR
L'ERMITAGE
LES COURTILS A CAILLOUX
LE PIED DE LA RUE
LE PRÉ À CHÂTEAU
LA PLAINE DU BOUT DES RUES
LE PENDANT
LA GRANDE PIÈCE
LE BOIS DU MONT TIENNÉ
LE CHAMP A CORNEILLE
LE MONT TIENNÉ
Rue de la Chapelle
Route de la Vallée de l'Aa
Rue de Wicquinghem

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Alette

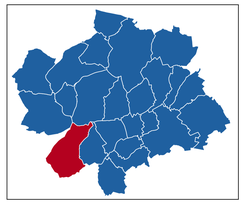

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

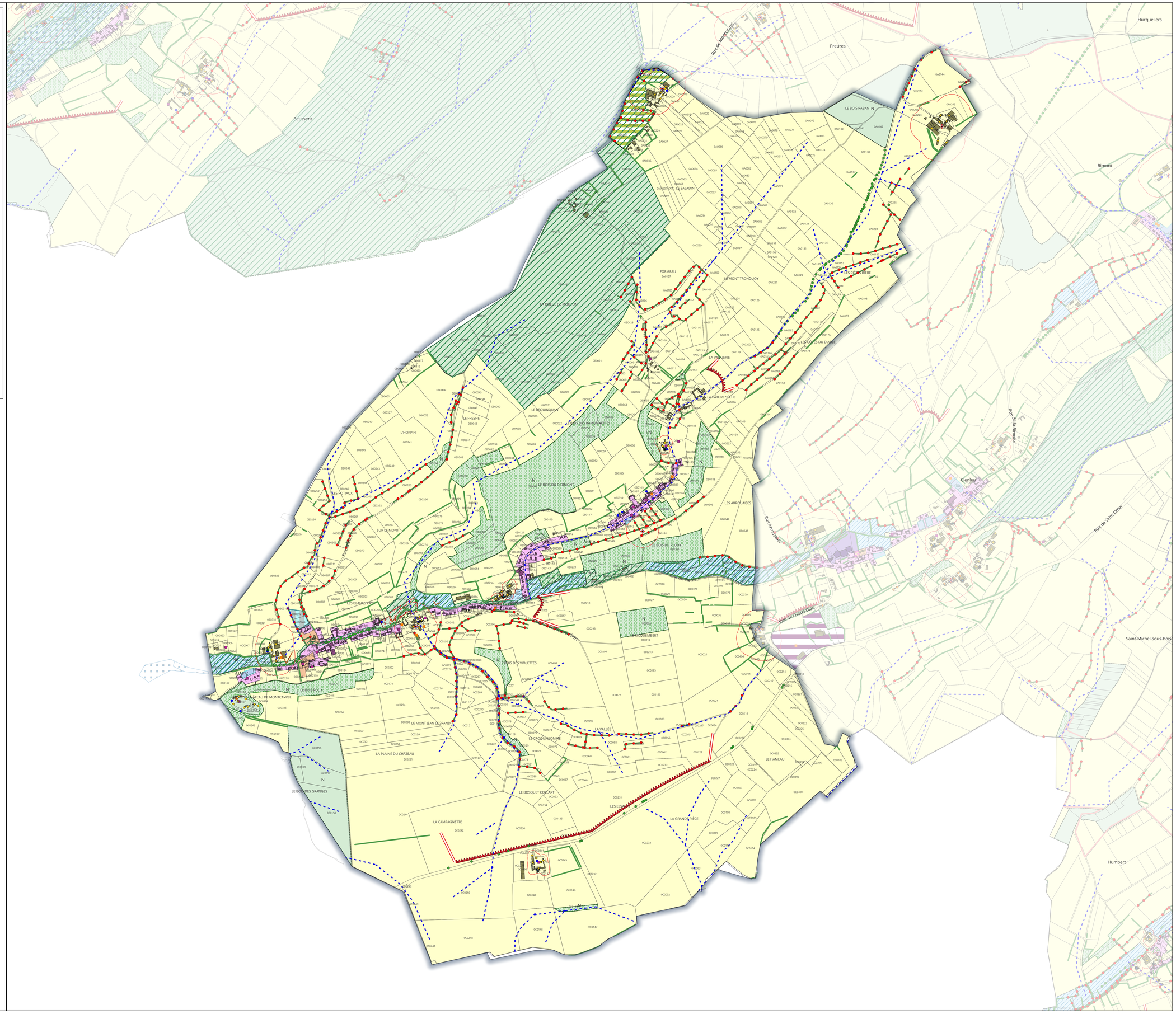

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Avesnes

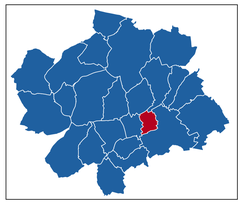

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

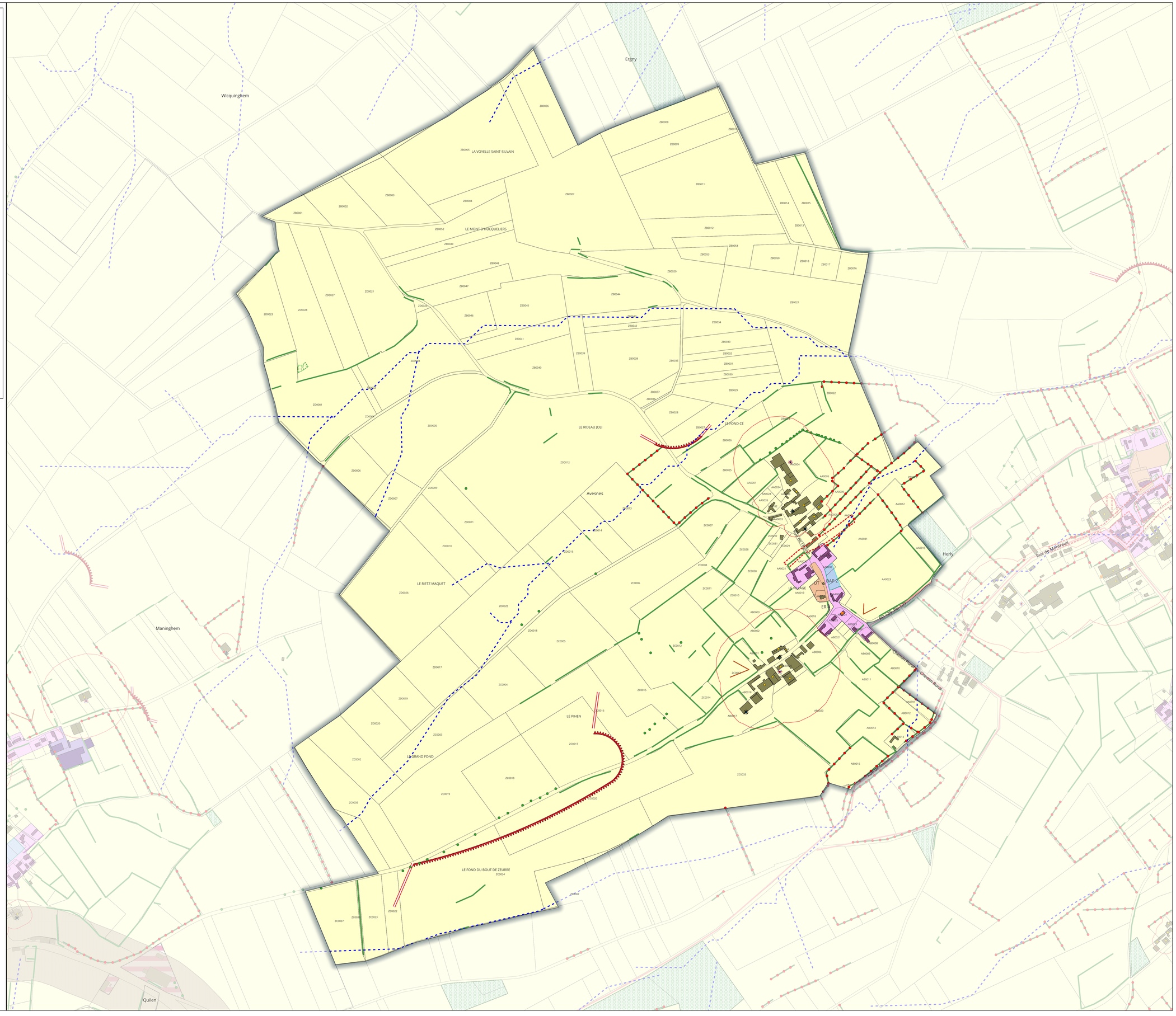

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bécourt

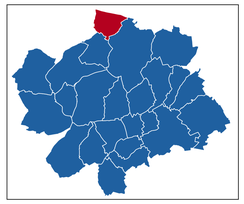

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

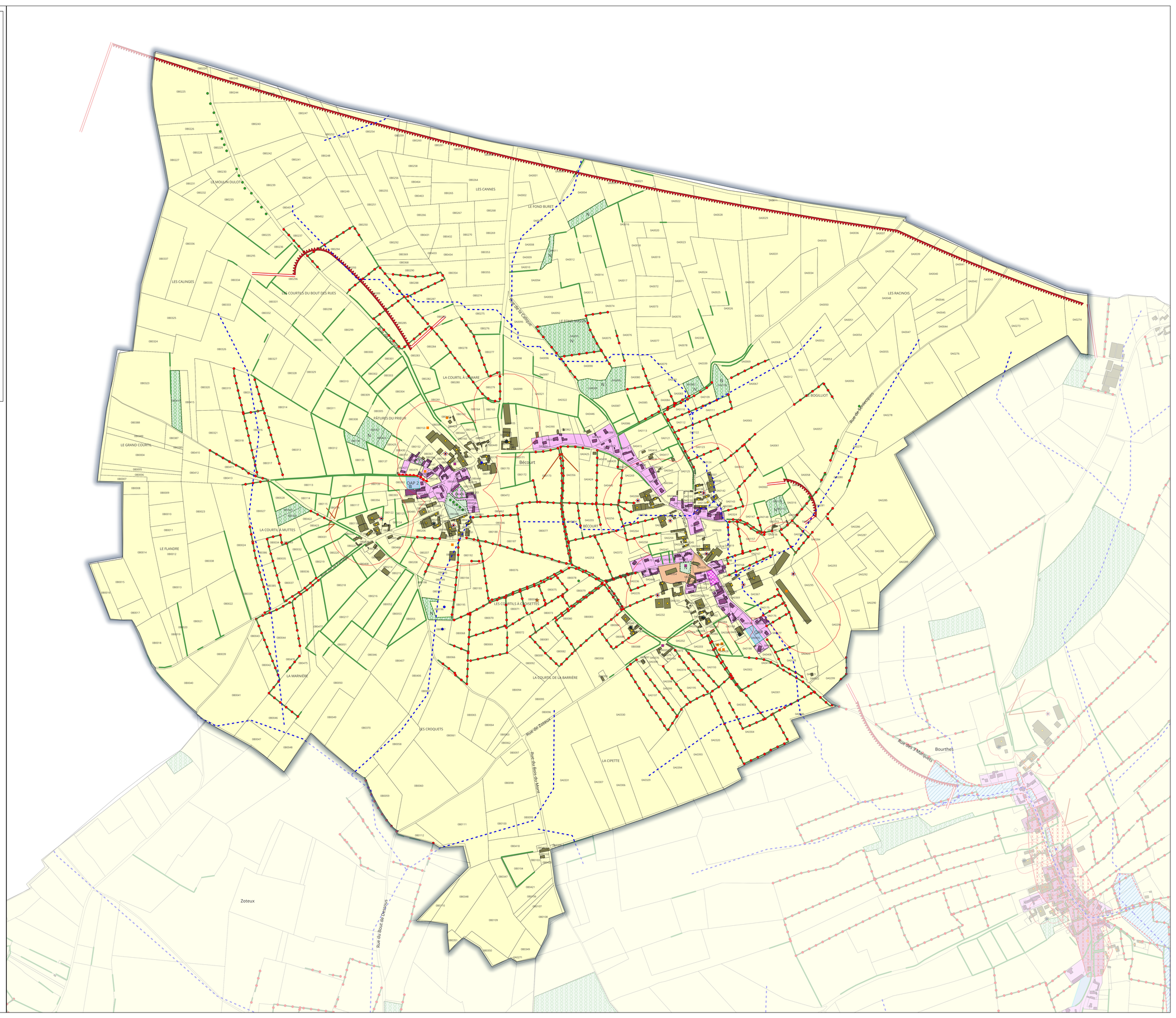

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Beussent

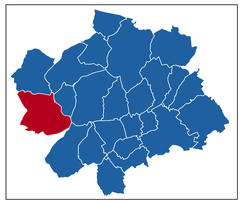

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

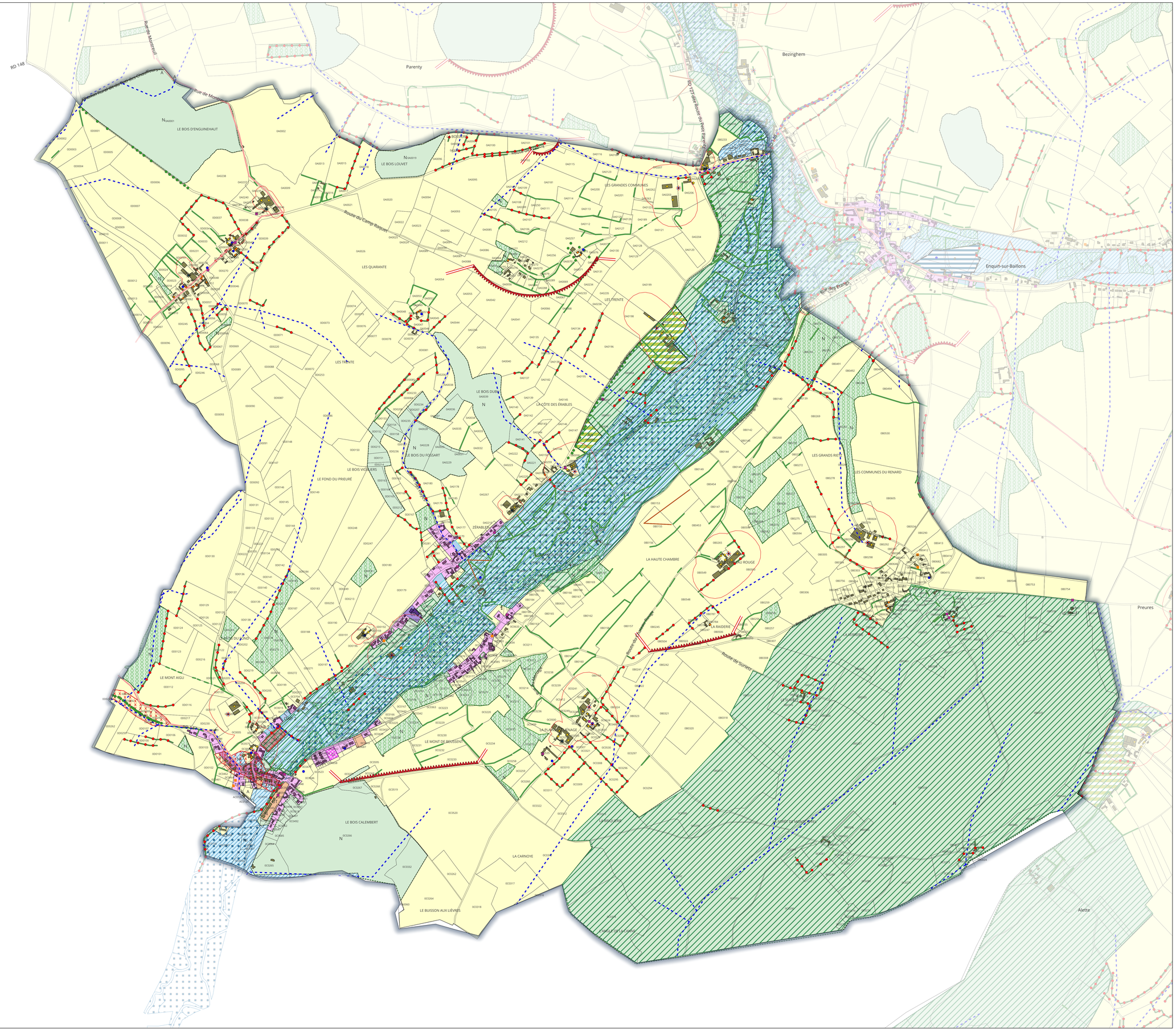

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bezinghem

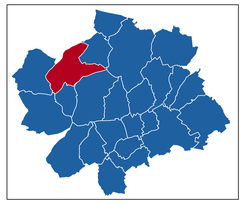

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRi)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

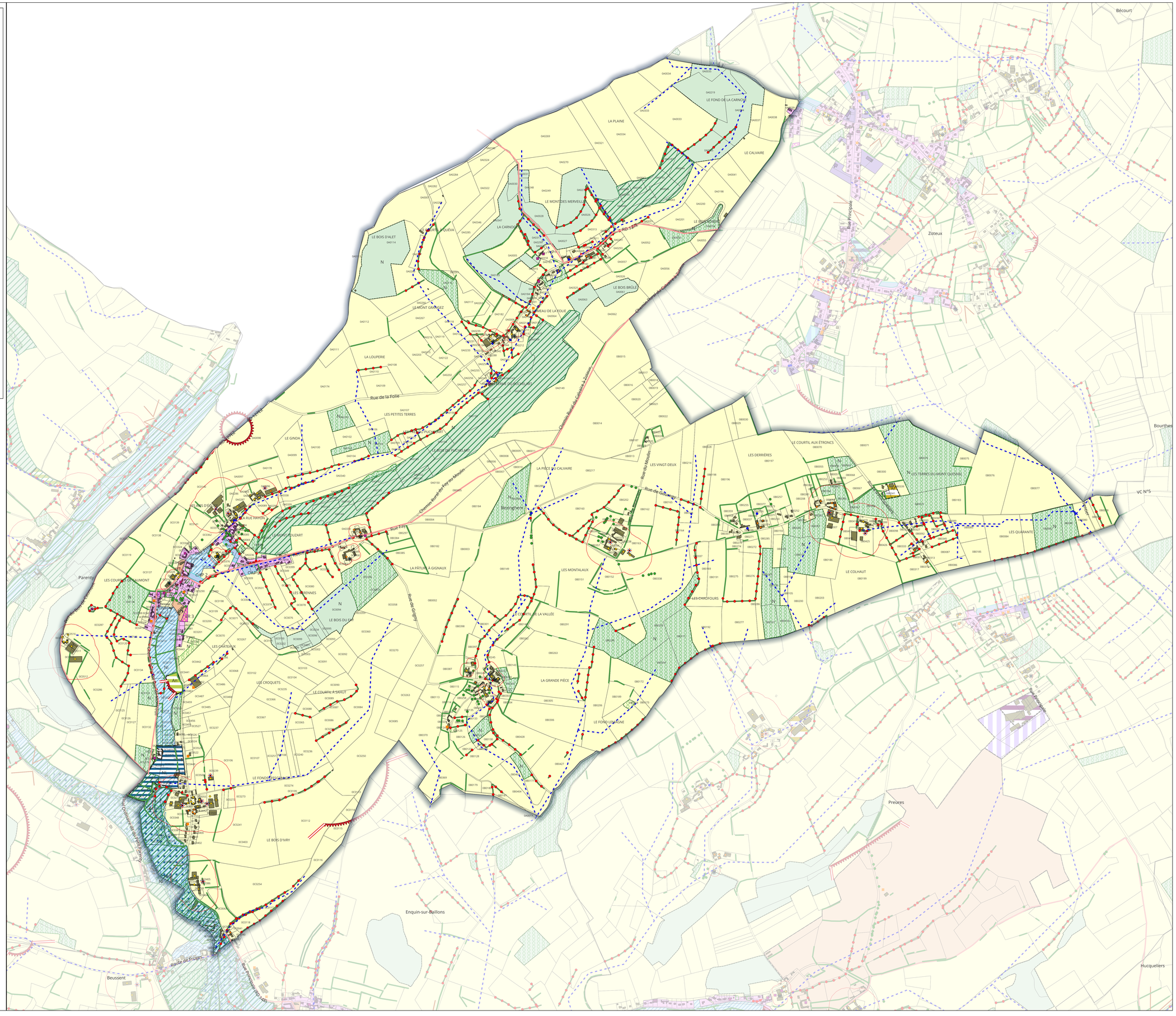

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bimont

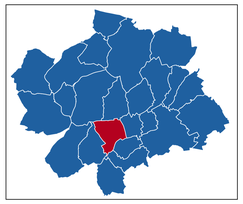

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

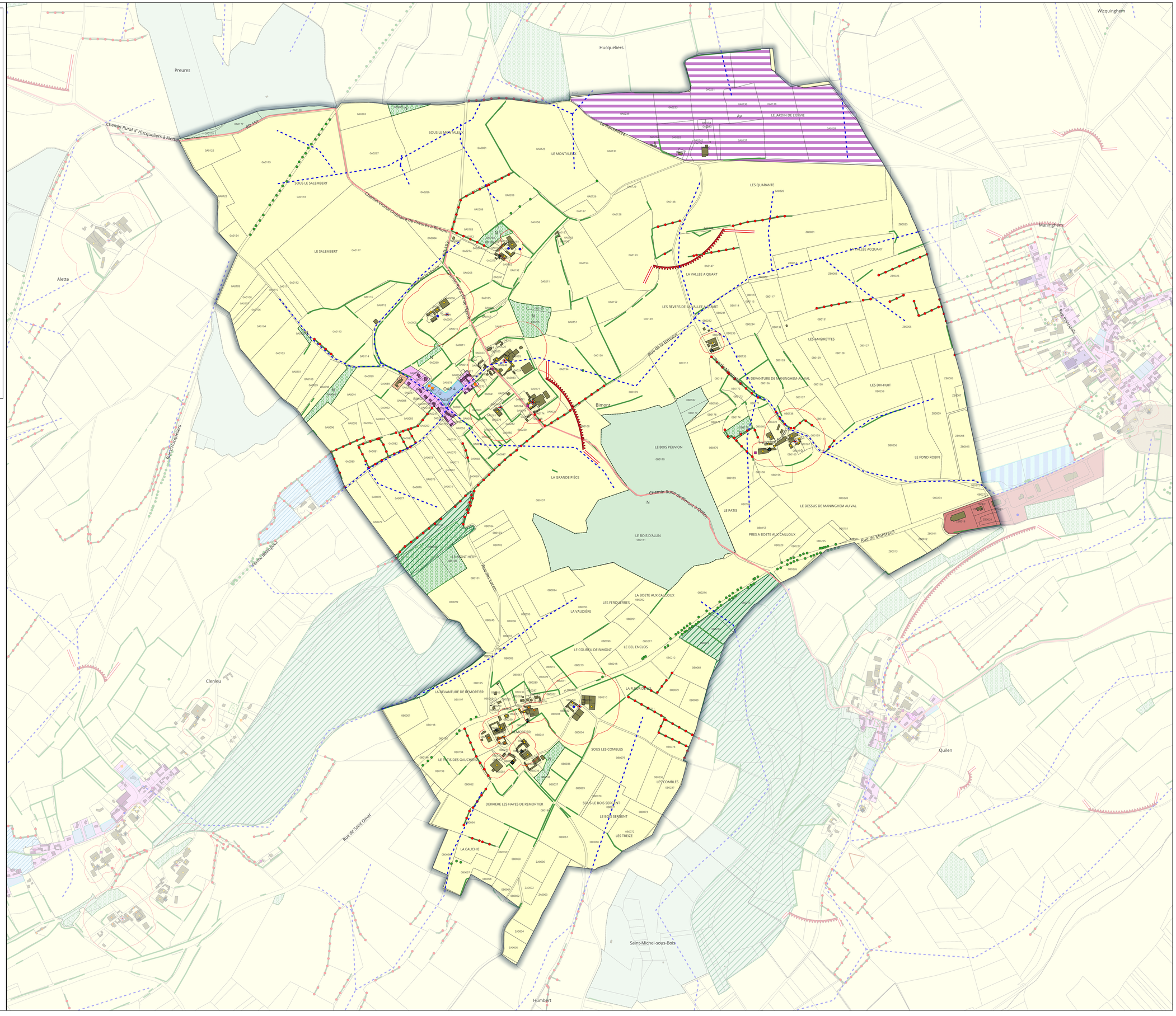

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Bourthes

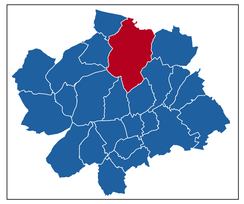

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

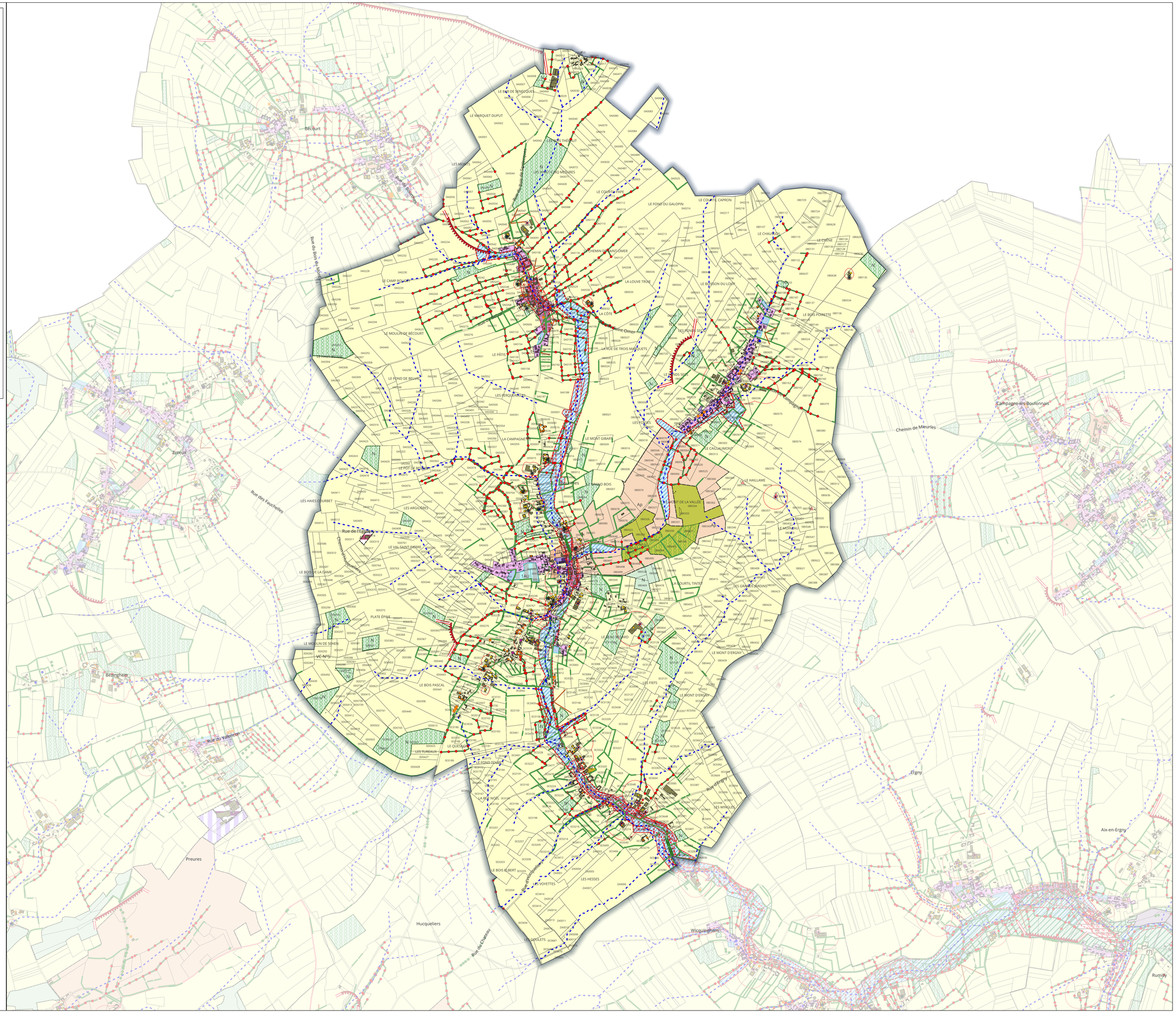

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Campagne-lès-Boulonnais

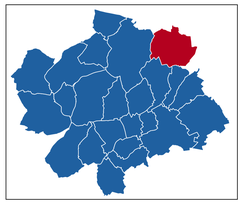

APPROBATION

Cittànova

Zonage
- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions
- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances
- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations
- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

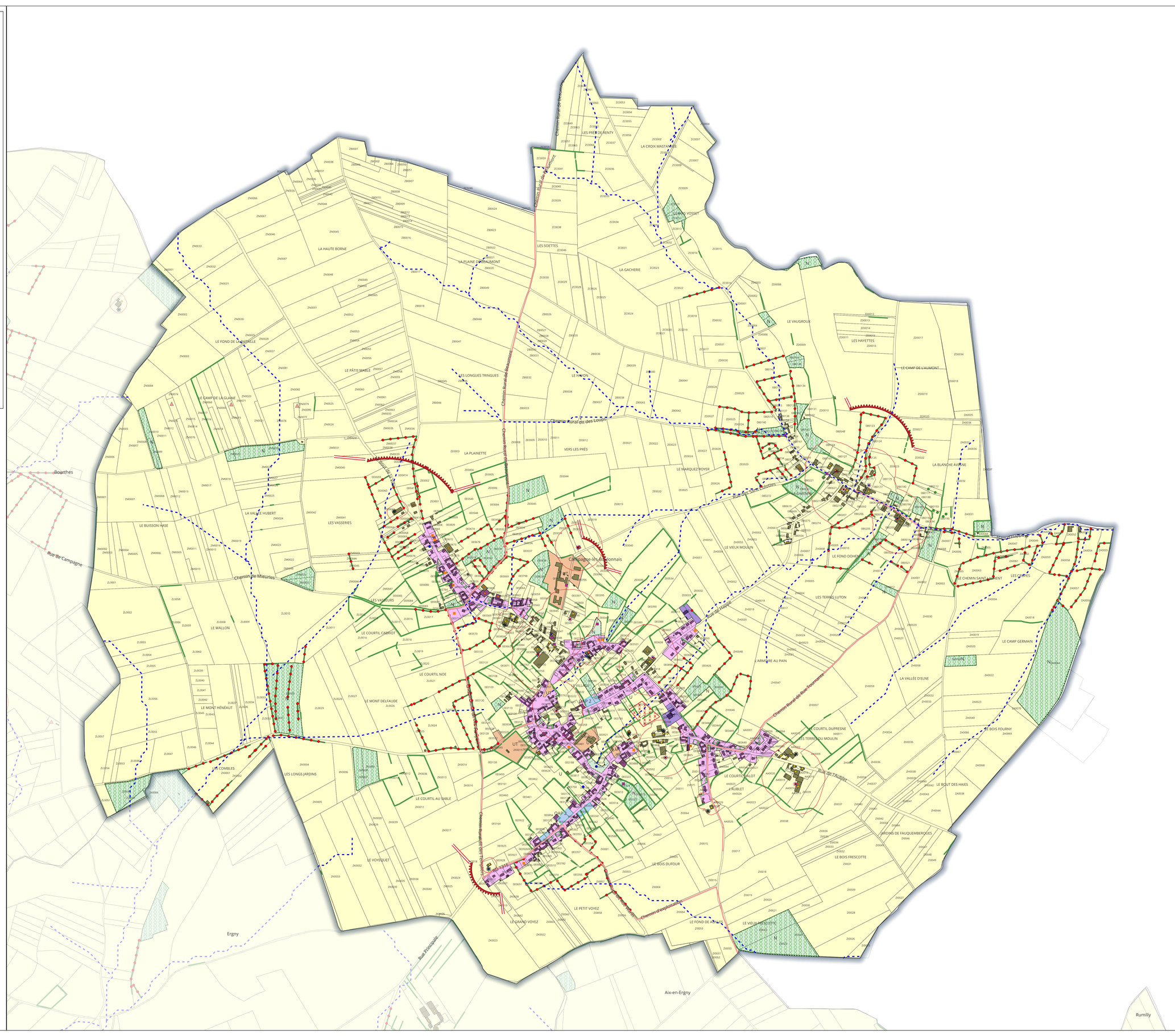

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Clenleu

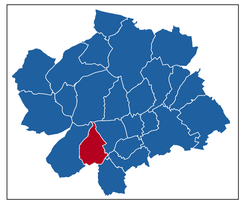

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Hucqueliers
Maninghem
Preures
Beussent
Alette
Bimont
Quilen
Saint-Michel-sous-Bois
Humbert
Rue de la Mairie
Chemin de Bimont à Enquin
Chemin Rural N°2 de Chemin Vert
Rue de Montreuil
Rue de Clenleu
Rue Arrouaise
Rue de Saint Omer
Chemin d'exploitation
LE PATIS GROUIN
AU DESSUS DE LA WATTINE
LE BOIS MONSIEUR
LE CAMPET
LE BOIS DU BERGENBOCQ
LE BOIS DE LA WATTINE
LA WATTINE
LE BOIS HOCHEDE
LE CHEMIN DE LA WATTINE
LES COMBLES
LE VAQUEZ
LA GRANDE PIECE
LE PETIT PRE
LE PATIS CLERMONT
LE ROSOYE
LA HAIE LEMOINE
LES NEUFS MESURES
LE COURTIL AUBIN
LE CHAMP DU GIBET
LA CROIX D'HUMBERT
LE FOND DU BOIS RENAULT
LA HAIE DU MOULIN
LE LONG BUISSON
LA CAVEE
LES VINGT MESURES
LA MOTTELETTE
LES REMPARTS
LE MONT ANDRE
LA HAIE HUYON
LE MONT D'HUMBERT
L'ANGLET
LES LIEUX
LE BOIS RENAULT
UE
UAP2
UAP1
VC N°

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Enquin-sur-Baillons

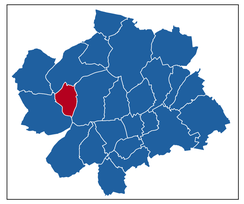

APPROBATION

Cittànova

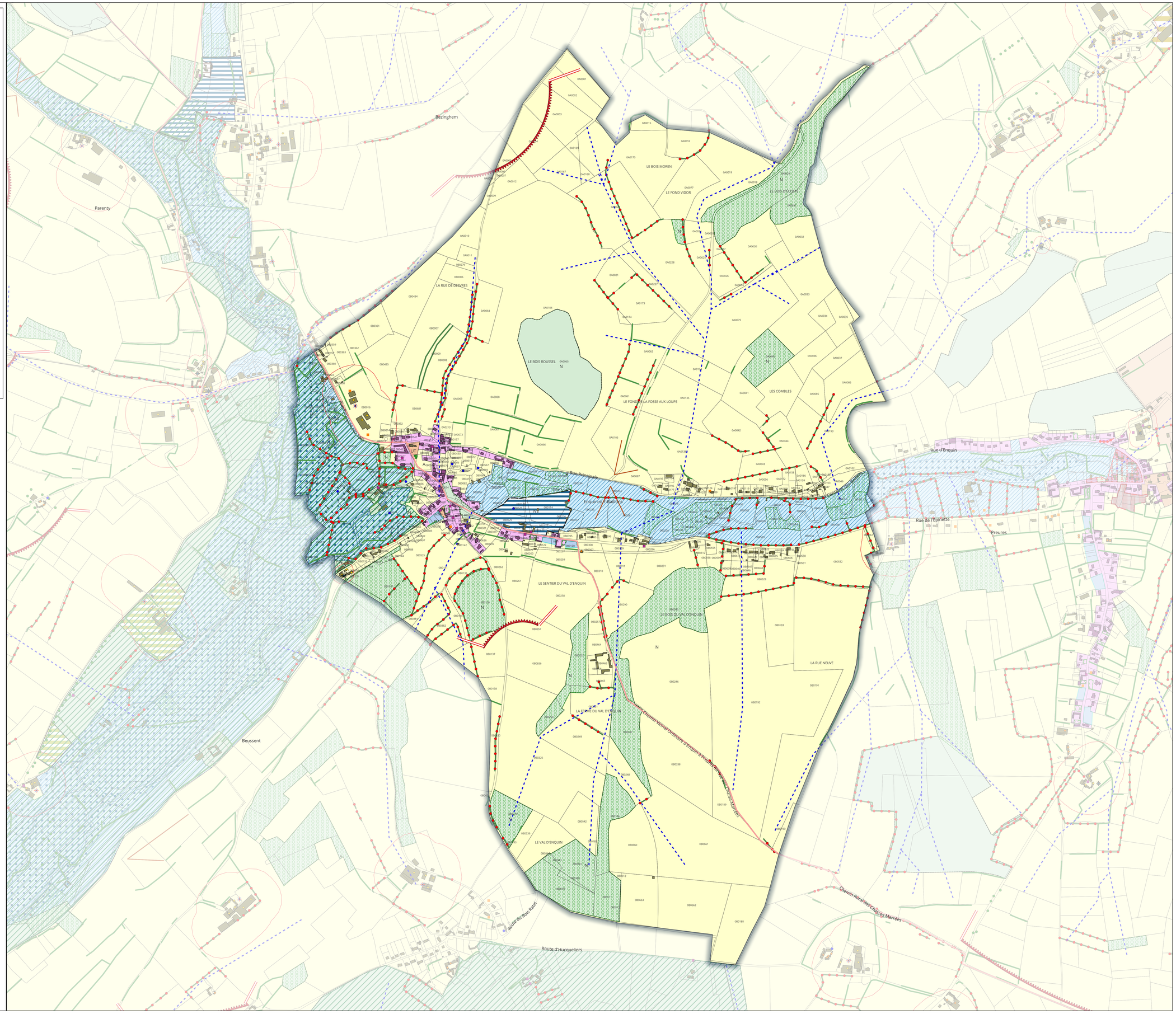

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Ergny

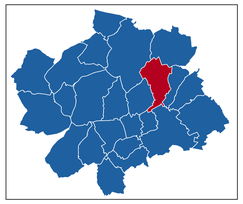

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

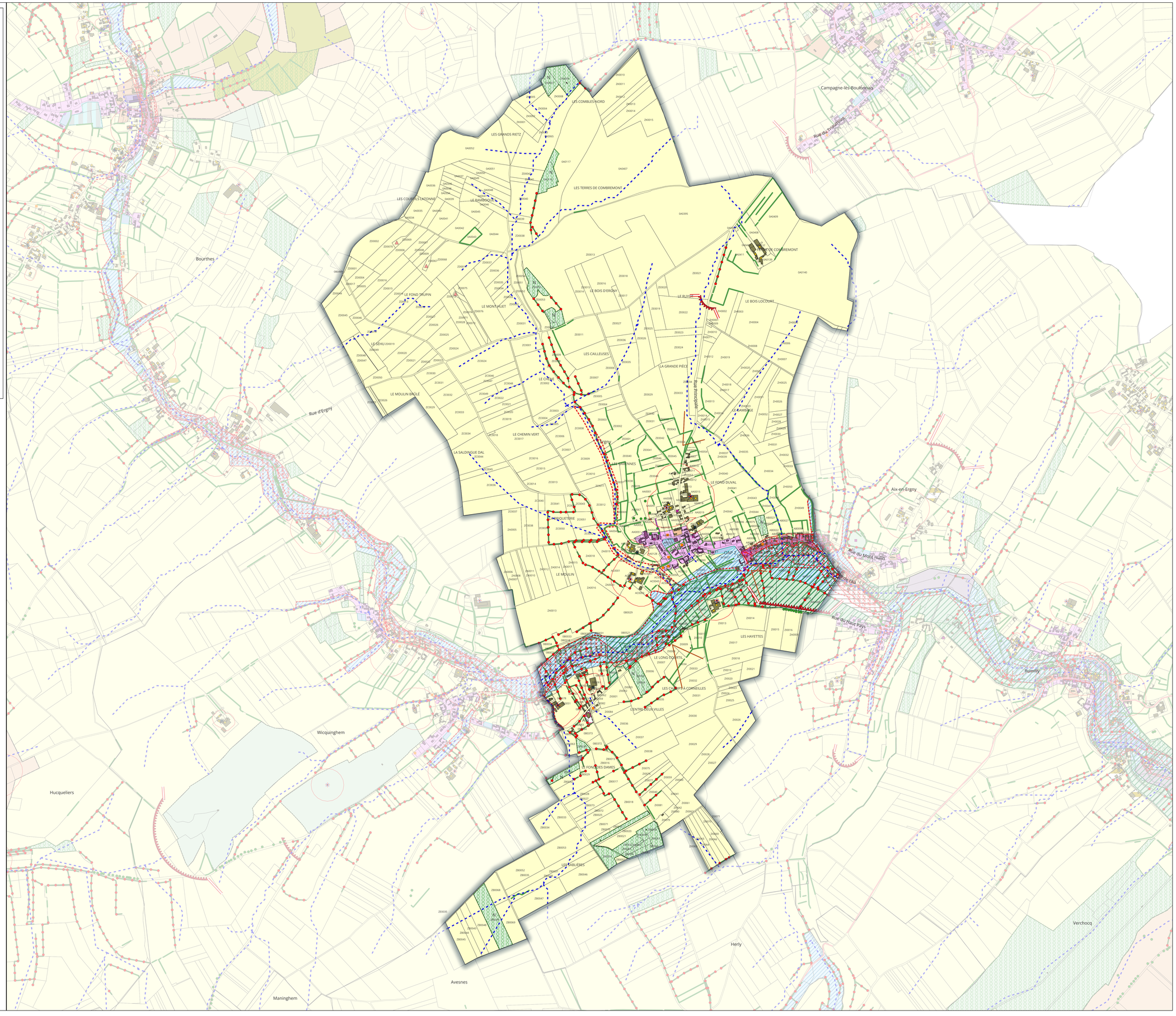

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Herly

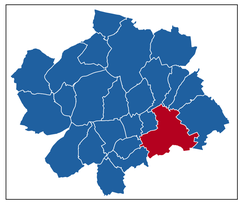

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

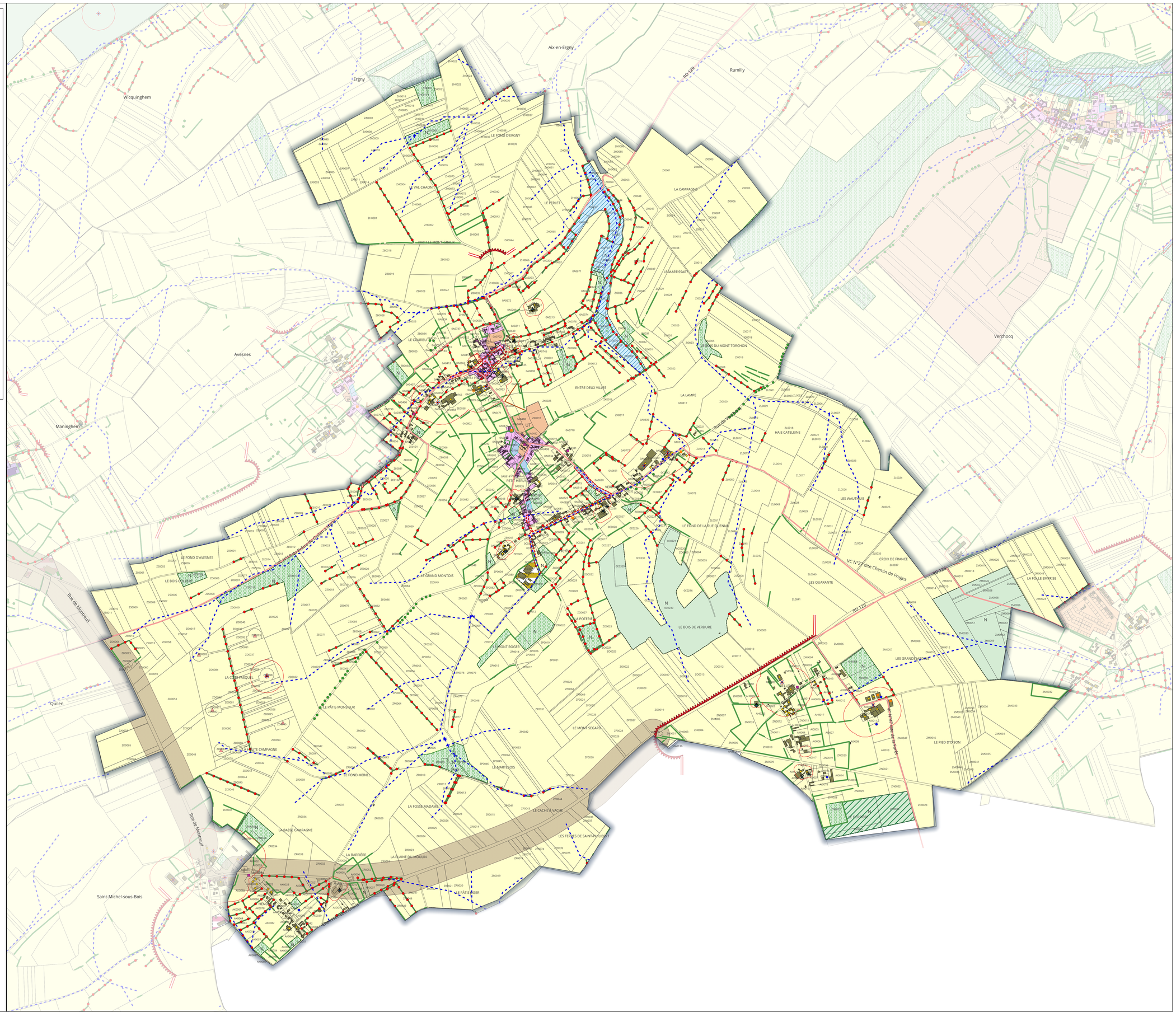

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Hucqueliers

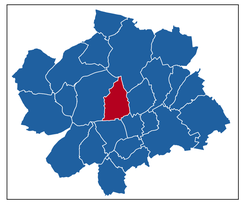

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

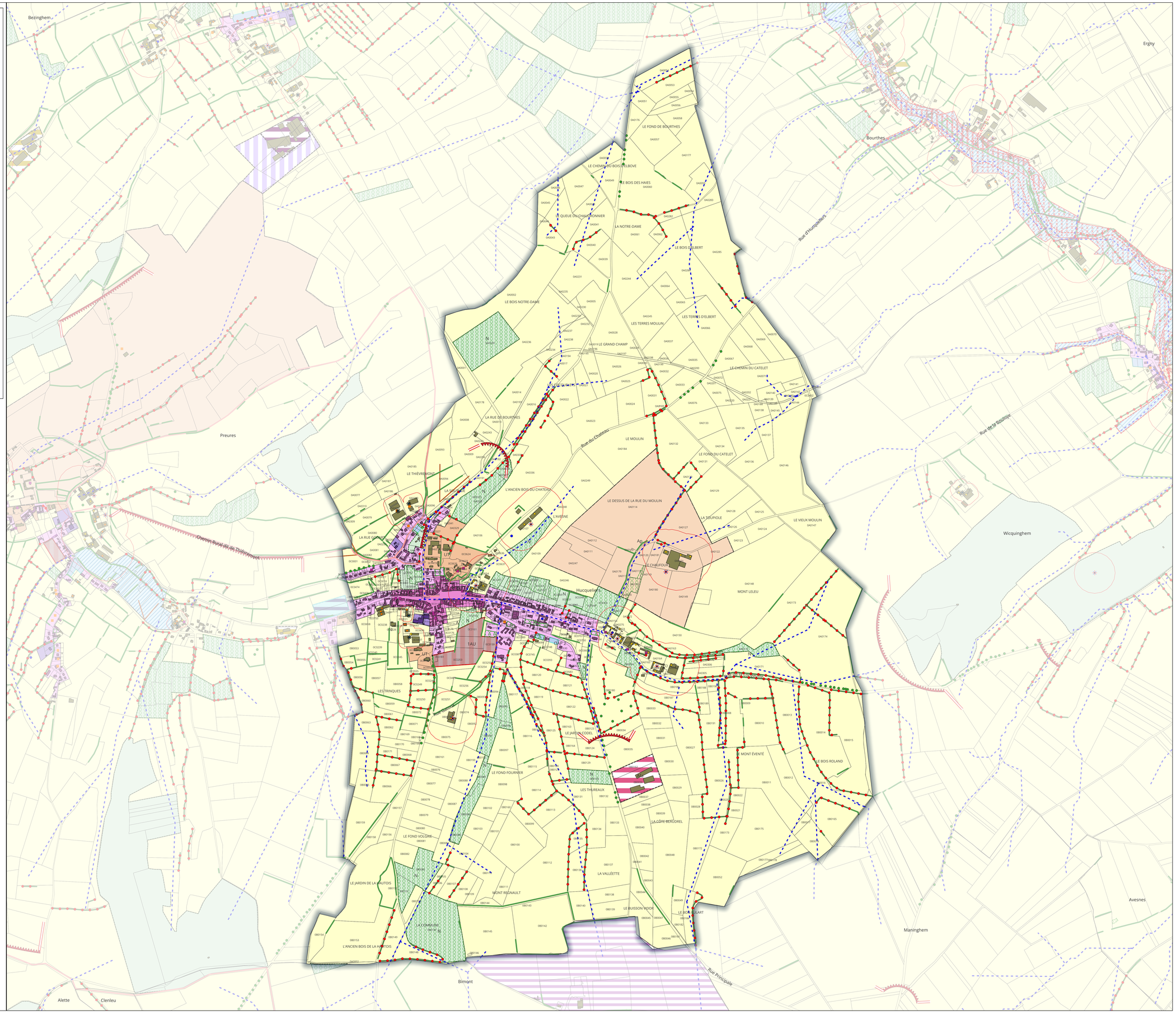

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Humbert

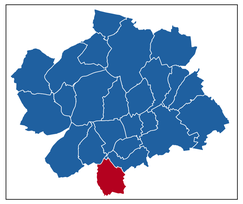

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

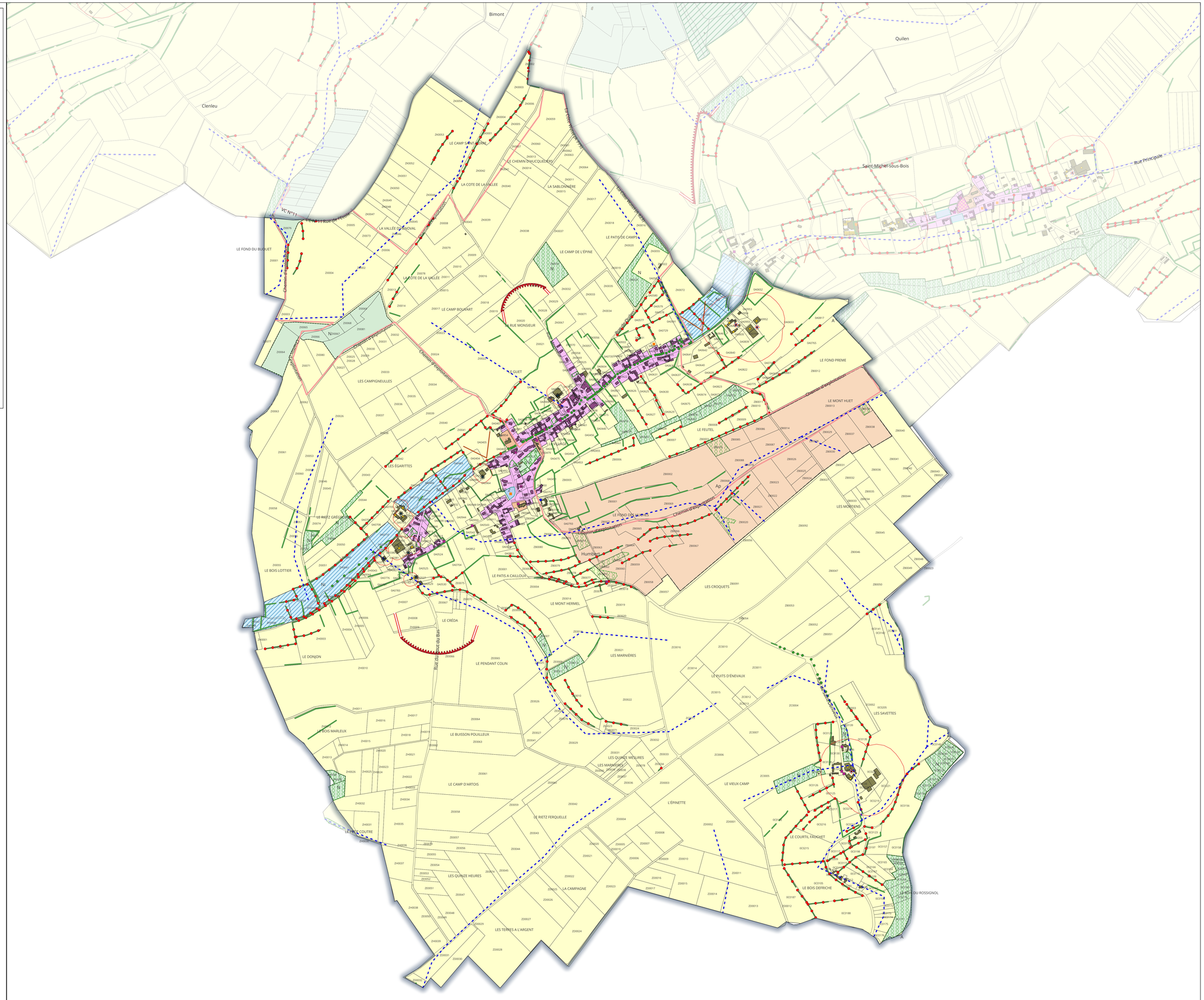

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Maninghem

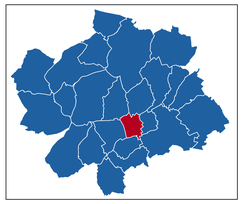

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

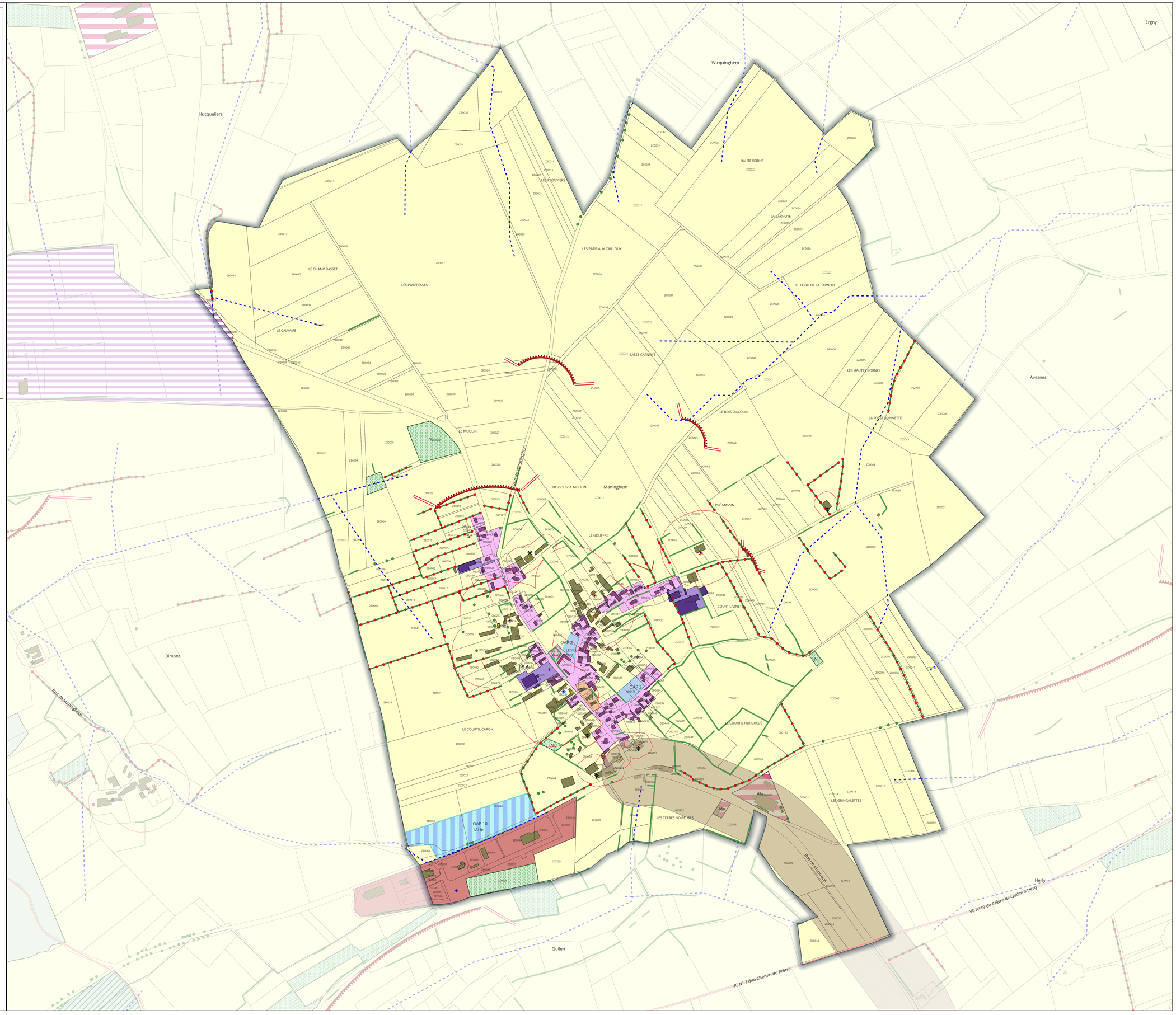

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Parenty

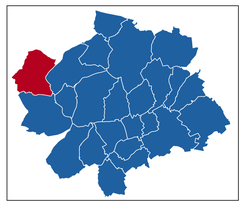

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Preures

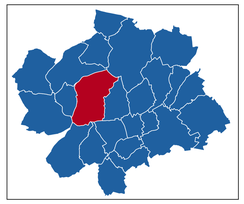

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Envirvonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

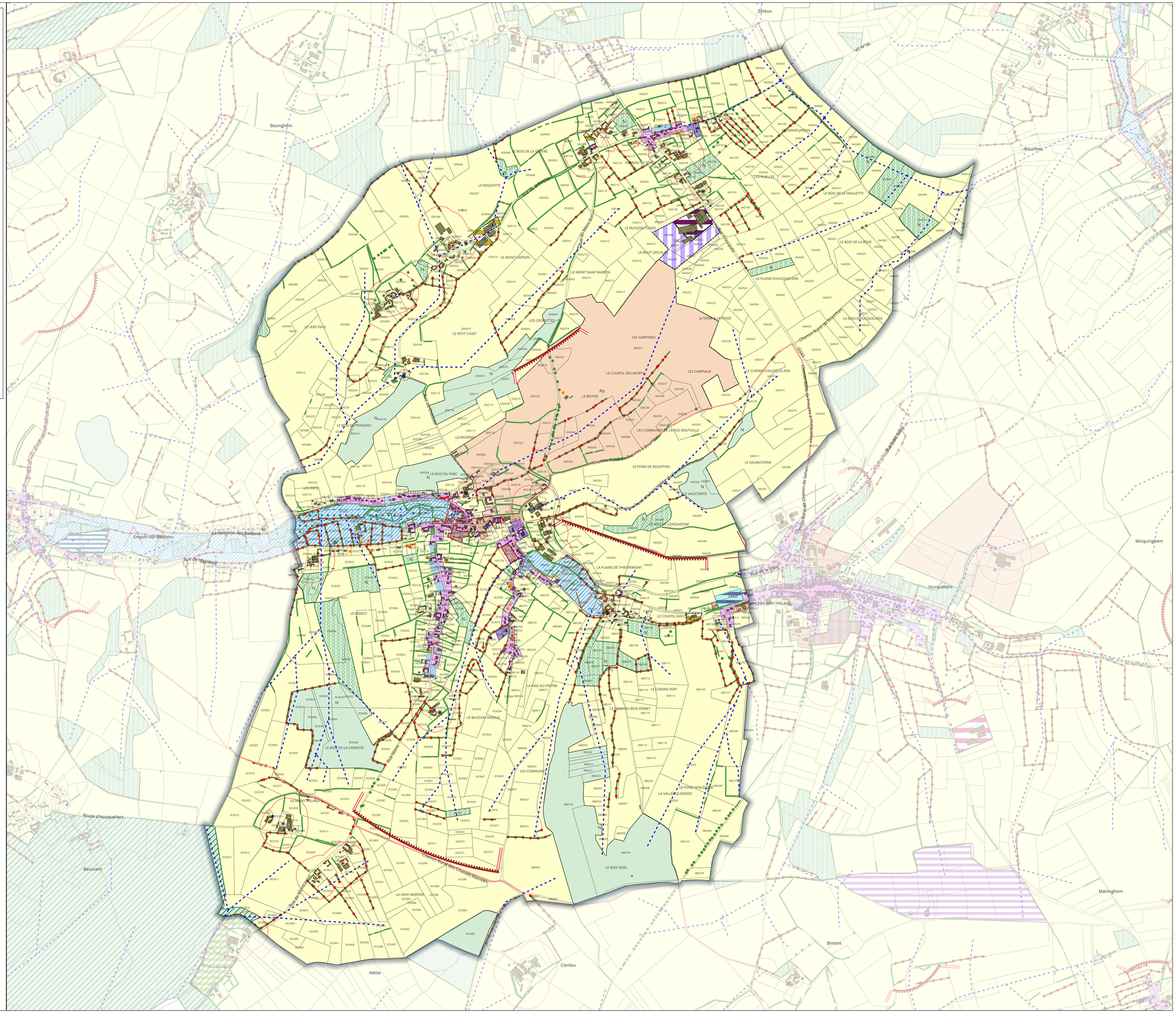
Zoteux
Bezinghem
Bourthes
Wicquinghem
Hucqueliers
Maninghem
Bimont
Clenleu
Alette
Beussent
Route d'Hucqueliers
Enquin-sur-Baillons
La Fontaine des Baillons
Rue de l'Ermitage
Rue de la Gare
Route de Montreuil
Route de Bezinghem
Chemin Rural de Preures à Bourthes
Chemin Rural de Preures à Hucqueliers
Chemin Rural de Bourthes à Hucqueliers
Chemin Rural de Hucqueliers à Bourthes
Chemin Rural de Hucqueliers à Wicquinghem
Chemin Rural de Hucqueliers à Maninghem
Chemin Rural de Hucqueliers à Clenleu
Chemin Rural de Hucqueliers à Alette
Chemin Rural des Chasses Marrées
Rue Neuve
Rue Haute
Rue Haute Ecuy
Rue de Saint-Martin
Rue de Saint-Pierre
Rue de Saint-Pierre
Rue de Saint-Pierre

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Quilen

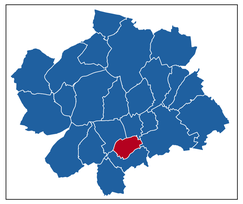

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

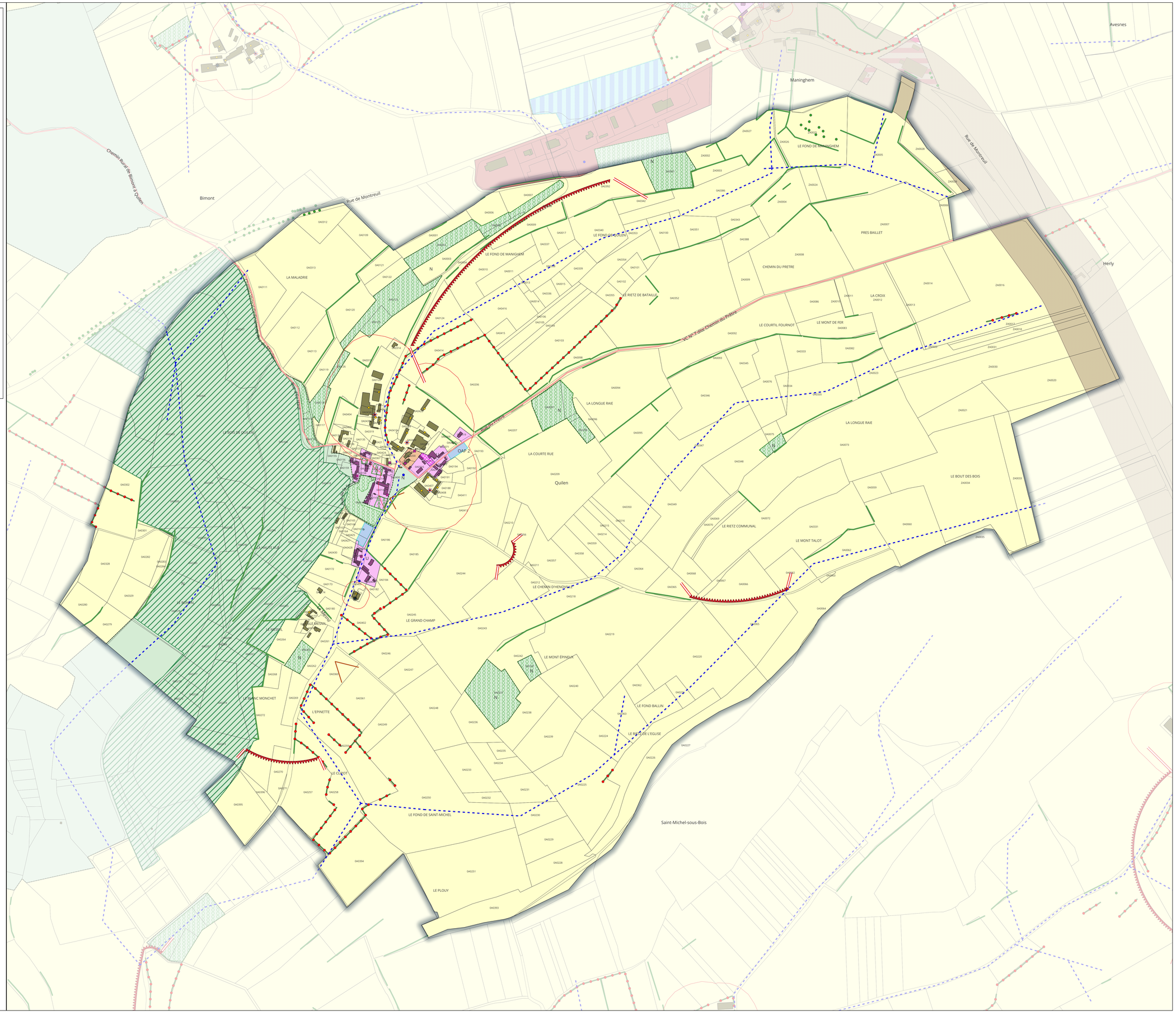

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Rumilly

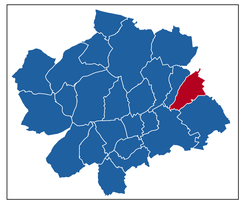

APPROBATION

Cittànova

Zonage
- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions
- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances
- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations
- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Campagne-lès-Boulonnais
Ergny
Aix-en-Ergny
Herly
Rumilly
Verchocq
Rue du Haut Pays
Rue de Beaussart
Chemin Rural de Verchocq à Thiembronne
Chemin Rural de Rumilly à Saint-Laurent
Chemin Rural dit des Cherbonniers
Rue Principale
RD 129
LE BOIS DU BEL ARBRE
LA PLAINE DE LA CHAPELLE
LES TERRES SEUILLART
LES ROUGES-TERRES
LA TERRE GAUCHOIS
LE FOND DE LA CHAPELLE
LE GRINQUELET
LA QUEUÉE
LE COURTIL L'ANGUILLEAU
LE BOIS DE BEAUSSART
LA LONGUE RAIE
LE VALLON
LE PRESBYTÈRE
LE JARDIN DU BLANC MONT
LE BOIS DE RUMILLY
LE TRANNOY
LA RUE DU BOIS
LA PIECENTE DE SAINT LAURENT
LE JARDIN BOSSU
LE COURTIL SALADIN
LES SIX HEURES A LA CROIX
LE QUESNOY
LE COURTIL DE L'ENVIE
L'ENCLOS
LE GUET
LA PLAINE DE RUMILLY
LES VINGT MESURES
LE CHEMIN VERT
LE FOND DU CHUVOY
LE MONT QUENET
LE CHEMIN DU CANON
LES QUATORZE MESURES
LA TERRE MARIE VILLE

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Saint-Michel-sous-Bois

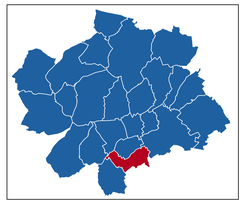

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

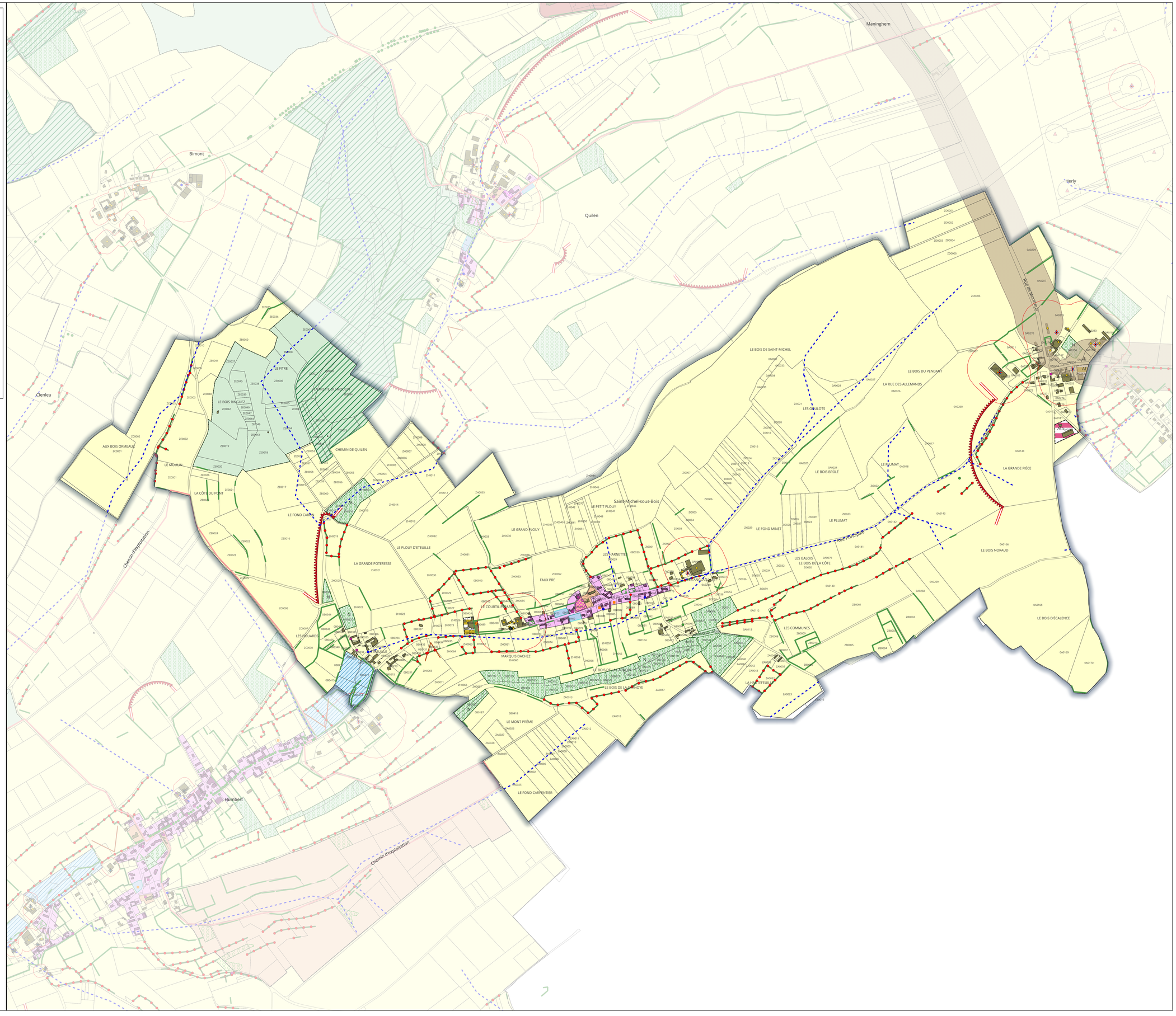

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Verchocq

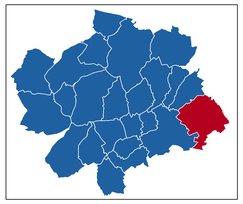

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Wicquinghem

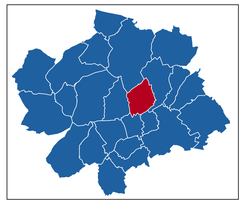

APPROBATION

Cittànova

Zonage

- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions

- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme

- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme

- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances

- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)

- Installations Classées pour la Protection de l'Enrivonnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations

- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

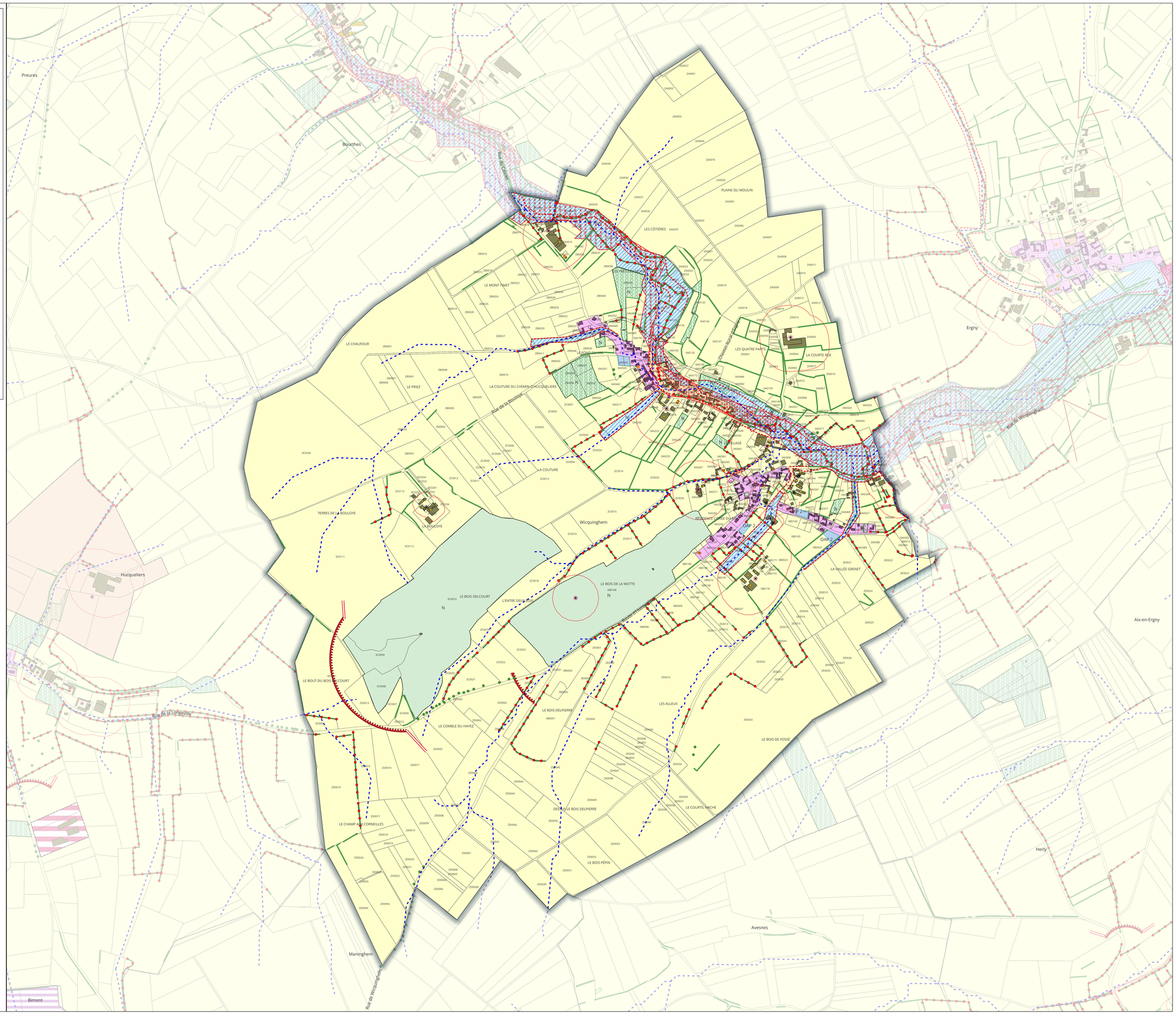

Haut-Pays du Montreuillois
Communauté de Communes

ELABORATION DU PLUi D'HUCQUELIERS

Territoire communal

Zoteux

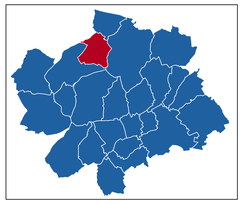

APPROBATION

Cittànova

Zonage
- Zone U : partie urbanisée
- Secteur Ua : centre Hucqueliers
- Secteur Ui à risque inondation, soumis au PPRi
- Zone UF : activité artisanale
- Zone UE : activité communautaire et industrielle existante
- Secteur UT à vocation d'équipement public
- Secteur Uta à vocation touristique (PRL)
- Zone 1AU à vocation de logements
- Zone 1AUe à vocation d'activités communautaires et industrielles
- Zone 1AUt à vocation d'équipement public
- Zone A à vocation agricole
- Secteur Ap lié au périmètre de captage
- Secteur Af à vocation artisanale
- Secteur Afa à vocation industrielle en lien avec l'activité agricole
- Secteur Ae à vocation industrielle
- Secteur An : agricole soumis à des contraintes environnementales
- Secteur Av en lien avec le centre d'enfouissement
- Zone naturelle
- Secteur Ni soumis à des risques d'inondation
- Secteur Np secteur de captage
- Secteur NL à vocation touristique
- Secteur NLi à vocation touristique en zone inondable

Prescriptions
- Emplacement réservé (L151-41 - le n° renvoie à la liste)
- Secteur soumis à orientations d'aménagement et de programmation
- Secteur soumis à obligation de mixité sociale (R151-37)
- Secteur avec limitation de la constructibilité ou de l'occupation pour des raisons de risques (PPRI)
- Bâtiment agricole susceptible de changer de destination (L151-11 du code de l'urbanisme)
- Chemin à préserver (R151-48)

Eléments à préserver au titre du L151-23 du code de l'urbanisme
- Zone humide répertoriée par le SAGE de la Canche
- Zone à dominante humide
- ZNIEFF : Espaces et milieux à préserver, en fonction de l'intérêt écologique
- Haie à préserver
- Haie à préserver réduisant le risque d'inondation
- Arbre isolé à préserver
- Mare à préserver
- Jardin Préservé
- Espace boisé classé (L130-1)

Eléments à préserver au titre du L151-19 du code de l'urbanisme
- Eléments patrimoniaux (le n° renvoie à la liste)
- Cône de vue
- Secteur de panorama
- Limites du panorama

Risques et nuisances
- Cavités
- Zone d'Inondation Constatée (ZIC)
- Axe de ruissellement
- Schéma eaux pluviales : zone d'expanion de crue
- Périmètre de voisinage d'infrastructure de transport terrestre bruyant

Type d'activité agricole (à titre informatif)
- Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)
- Règlement Sanitaire Départemental (RSD)
- Non répertorié
- Périmètre de réciprocité agricole (à titre indicatif)

Informations
- Eolienne
- Construction récente ne figurant pas sur le cadastre

N

0 250 500 m

